

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JANVIER 2022

La réunion débute à 18H.

Sont présents membres du conseil d'administration :

MM AILHAUD Jean, BELTRA Josette, BERGE Philippe, BRUSONE Monique, DARMON José, DERHILLE Gérard,, GUILHEM Claude, IVANOFF Emma, MENARD Jean-Pierre, POURCIN Raymond, QUIRICO Jean-Claude, SANCHEZ Mireille.

Sont excusés membres du conseil d'administration :

Mme COMBALUZIER Viviane, Mme GRIMA Thérèse, Mr BUSTI Paul, Mr FERNANDEZ Mathieu, MR MONTEL Kléber, Mme ROMETTE Françoise, Mr ZANONI Robert

Sont également présents :

MM HERVE Jacques, LESCLOUS Marcel.

Sont excusés :

MM LAMBERT Nicole, OLIVIERI

La séance est ouverte par la un échange de meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Approbation du compte rendu du CA du 06 décembre 2021 :

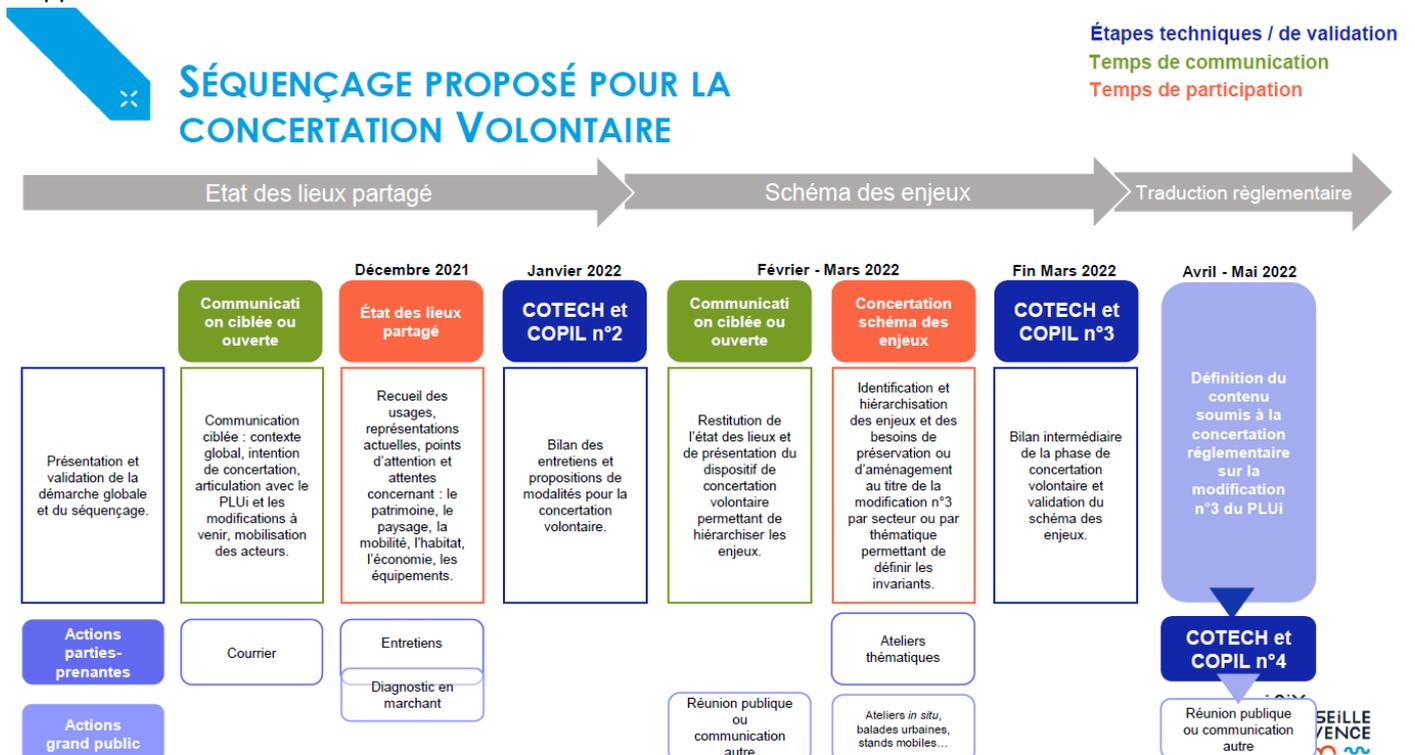
Il est procédé au vote : **le compte rendu est adopté à l'unanimité.**

Point sur l'OAP :

G. Derhille fait état d'une prochaine réunion du comité de pilotage mis en place par la métropole fin janvier 2022. Un compte rendu sera fait à destination de tous les adhérents et sympathisants du CIQ

Après cette étape une large concertation sera prévue et il est demandé notamment aux membres du CA d'être actifs lors de ces consultations.

Rappel du calendrier et de la démarche de concertation



Position du CIQ concernant d'éventuels recours contentieux relatifs à des projets immobiliers :

Un débat est proposé concernant la position du CIQ concernant d'éventuels recours relatifs à l'urbanisme.

Il en ressort :

- Le CIQ ne se joindra pas à d'éventuels recours, sauf intérêt général pour le quartier.
- La décision de recours sera effectuée conformément aux statuts du CIQ :
Le/la Président(e) représente partout de plein droit le CIQ et peut ester en justice, sous réserve d'y être autorisé(e) par décision du CA, soit au préalable quand cela est possible, soit a posteriori à titre d'approbation et de validation. En cas d'empêchement, le/la Président(e) peut déléguer ses pouvoirs à toute autre personne, dûment accréditée.

Il est procédé au vote du CA pour le positionnement du CIQ concernant un éventuel recours contentieux pour le projet immobilier de l'allée Callelongue :

Le CA vote pour la non participation du CIQ à ces recours éventuels pour l'allée Callelongue.

Intervention de Mr Jean-Pierre MENARD :

Mr JP. Menard relate la rencontre du lundi 10/01/2022 avec le proviseur du LP Mistral, suite à la demande de riverains concernant des incivilités (notamment entre 12h et 14h) :

COMPTE RENDU de notre entretien du Lundi 10 Janvier 2022 avec Monsieur Rémi FORMAGGIO, Proviseur du Lycée MISTRAL

OBJET :

- ***Rencontre d'échange et d'écoute avec le Chef d'Etablissement***
- ***Intervention à propos des intrusions d'élèves nouvellement observées dans la Résidence de la rue Thieux et des incivilités répétées dans la même rue (face au Snack), Bd Verne...***

Monsieur FORMAGGIO a très aimablement reçu notre petite délégation (G. DERHILLE, Pt, Philippe BERGE, Référent sécurité et moi même).

Circulation, propreté, sécurité, cohabitation riverains/élèves... tous ces points ont été très simplement abordés. Le Proviseur a conscience que la présence de plus de 500 grands élèves dans notre quartier puisse soulever quelques difficultés - le lien social doit être préservé. Il faut rappeler que la responsabilité, l'autorité de l'Ets scolaire cessent au delà des abords immédiats...

2 médiateurs de rue sont affectés au Lycée MISTRAL par la Région SUD PACA en lien avec l'ADDAP 13 (Association pour les médiations et la cohésion sociale). La médiation aux abords des Lycées existent depuis quelques années.

Les médiateurs repèrent les incivilités, les conduites à risques, les violences ponctuelles, les consommations de cannabis, les difficultés relationnelles... Présents aux quotidien, ils sont chargés d'aller au contact des usagers pour prévenir les tensions, désamorcer les conflits, informer, soutenir. L'objectif est de favoriser le vivre ensemble.

Les intrusions clandestines répétées, les petites dégradations commises dans la résidence de la rue Thieux ne sont pas acceptables. Elles doivent être relevées et sanctionnées. La présence des médiateurs de rue aux heures d'entrée et de sortie de classes et pendant toute la durée de la coupure de midi est indispensable pour prévenir d'éventuels désordres. La proximité avec l'école et le collège voisins nécessite également surveillance.

2 médiateurs => Force est de constater qu'ils sont en nombre insuffisant pour satisfaire aux attentes exprimées sur l'ensemble de la proximité de l'Ets scolaire.

Malgré les efforts entrepris par le Lycée pour maintenir les élèves aux heures des repas (offre de repas gratuits - portes maintenues ouvertes pendant la coupure de midi, mise à disposition de tables pour favoriser la prise de repas à l'intérieur du site), la plupart fréquentent les enseignes commerciales voisines et le snack de la rue Thieux. Les jets de papiers gras, les déchets constatés en nos rues se retrouvent également au Lycée !!! S'il reste envisageable d'obliger les élèves à les ramasser en Ets, il est impossible de les contraindre hors Ets. Faire respecter l'environnement, la propreté, le mieux vivre ensemble relève de la mission des médiateurs !!!

Nous sommes convenus de demander 2 nouvelles affectations à la Région SUD PACA - Un courrier sera envoyé en ce sens au Président MUSELIER.

Il sera également organisé une rencontre avec les médiateurs (lundi 17 janvier) en présence des CPE, de quelques riverains et commerçants, notamment des responsables du Snack afin de réaffirmer les missions confiées. Il est également demandé des passages périodiques de la Police municipale pour assurer une surveillance plus étroite et la sanction des incivilités.

Aux heures des entrées et sorties du Lycée, plus de 800 élèves dans nos rues provoque inévitablement quelques perturbations. Les élèves prennent très majoritairement les transports en commun sur l'Av. de Mazargues - l'Etablissement n'utilise que l'accès principal (partager entrée et sorties par Callelongue provoquerait d'autres difficultés liées notamment au nombre d'élèves avec ceux de Daumier dans le même secteur.

Enfin, pour ce qui concerne les 2 Roues, une meilleure surveillance a permis de constater de moindres désagréments. A notre grand étonnement, seuls 11 engins 2 Roues étaient stationnés sur le parking du Lycée !).

La Vidéo Protection installée en sortie du Lycée est inappropriée; elle ne couvre que l'entrée de l'Ets et le Bd de Ste Anne, ignore le Bd Verne, espace le plus fréquenté. Un peu de bon sens aurait permis en déplaçant de quelques mètres le mât support de caméras de surveiller la voie menant aux transports en commun. L'objectif est de protéger. Dans cet esprit, une nouvelle demande de déplacement sera présentée à la Ville.

Nos relations avec les responsables du Lycée sont cordiales, les volontés sont partagées.

Nous poursuivrons nos échanges sachant qu'à chaque nouvelle année scolaire, il nous faudra reprendre le propos - le renouvellement des effectifs étant important.

Intervention de Mr Jean AILHAUD :

Mr J. Ailhaud, fait le point des divers dossiers en cours. Force est de constater que ces dossiers ne sont pas solutionnés et pour certains depuis très longtemps.

Il est rappelé ce qui avait été présenté lors de notre dernier CA :

Certains de ces dossiers ont été transmis à la fédération des CIQ du 8^{ème} pour communication éventuelle au CSA (comité de sécurité d'arrondissement)

Le CSA doit être très sollicité par l'ensemble des questions relatives à la sécurité, et Mr Philippe BERGE, notre référent sécurité, nous fait état des retours de la CSA.

Le CIQ est bien conscient de l'étendue de ces questions et propose de gérer directement les questions relatives à notre quartier (stationnement, chaussées, feux etc ...) auprès de la Métropole et de la Mairie du 6/8.

Une réunion va être organisée avec la commission « notre quartier » et le bureau du CIQ afin de regrouper l'ensemble de ces questions.

Bien évidemment, et par l'intermédiaire du référent sécurité, nous ferons remonter à la fédération des CIQ du 8ème toutes questions relatives à la sécurité : incivilités, endroits dangereux pour les riverains etc ...

Il est donc décidé d'une réunion très prochaine de la commission « notre quartier » afin de constituer un dossier regroupant l'ensemble des questions.

Ce dossier sera transmis à la Métropole et à la mairie du 6/8 afin de demander une opération « coup de poing » pour résoudre en une intervention sur plusieurs jours le maximum de problèmes.

Un dossier important va être étudié concernant les emplacements pour les trottinettes et les vélos électriques qui envahissent les trottoirs et mettent en cause la sécurité des piétons

Il est fait état du dossier concernant le feu rouge à l'angle du Bd Verne et de l'Av de Mazargues. La métropole s'est saisie du dossier et il est en cours d'instruction. Une solution bientôt ? nous l'espérons.

Par ailleurs il va être demandé des visites régulières de notre quartier par des élus, afin de pouvoir présenter de visu les questions soulevées par les habitants de notre quartier

Intervention de Mr Claude GUILHEM :

C. Guilhem précise que le journal du CIQ (6200 exemplaires) est en cours de distribution.

Un appel est fait pour demander des volontaires supplémentaires pour cette distribution.

Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H15

Le président du CIQ
G. DERHILLE